

l'horrible massacre perpétré le 7 octobre par le Hamas, mouvement qualifié de terroriste par les Etats-Unis et l'Union européenne, marque le début d'une « guerre totale » dont on

Guerre Israël-Hamas : « Il convient de tout faire pour prolonger la trêve, de façon qu'elle se transforme en un véritable cessez-le-feu »

TRIBUNE

Collectif

peut déjà mesurer les conséquences désastreuses. Par-delà l'opacité de la situation, nourrie par les déclarations difficilement

vérifiables de part et d'autre, les amalgames destinés à disqualifier l'adversaire, des propos outranciers ou mensongers et le déchaînement le plus souvent haineux des réseaux

sociaux, il est clair que les populations civiles en sont les principales victimes.

Pour mettre fin à une « guerre totale » dont les premières victimes sont les populations civiles, un collectif d'anciens diplomates énonce, dans une tribune au « Monde », les mesures immédiates à mettre en œuvre, et rappelle que le règlement du conflit « passe par une solution politique de la question palestinienne sur la base du droit international ».

Publié hier à 07h00, modifié hier à 12h22 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Depuis le 8 octobre, tandis que près de 240 otages israéliens, mais également d'autres nationalités, notamment française, sont aux mains du Hamas, la bande de Gaza subit des bombardements massifs indiscriminés et disproportionnés, occasionnant des morts, essentiellement civils, des déplacements de la population, un cauchemar humanitaire insoutenable. Des deux côtés, on s'accuse de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, et même de génocide. Les risques d'un embrasement de la Cisjordanie et de l'extension de la guerre vers le Liban, voire vers l'Iran, sont de plus en plus évidents.

Par-delà cet affrontement, Israéliens comme Palestiniens ressentent cette guerre comme impliquant un enjeu majeur : leur existence sur cette terre qu'ils estiment, d'un côté comme de l'autre, leur appartenir.

Exigence prioritaire

Face à cette situation, que faire ? Pérenniser la trêve est un objectif immédiat et accessible. Elle répond à l'exigence prioritaire, réclamée par une grande partie de l'opinion israélienne, malgré les

réticences du premier ministre, Benyamin Nétanyahou. La trêve de quatre jours négociée efficacement par l'intermédiaire du Qatar est un élément très positif. Il convient de tout faire pour la prolonger de façon qu'elle conduise à la libération complète des otages et se transforme en un véritable cessez-le-feu.

Lire aussi :  [Libération des otages du Hamas : « Une situation aussi déchirante sur le plan éthique n'a pas vraiment de précédent »](#)



Cela n'a pas, jusqu'ici, été rappelé en termes suffisamment forts et explicites, malgré les appels du secrétaire général des Nations unies, qu'il convient de soutenir. En effet, le droit international condamne toute mesure de sanctions punitives à caractère collectif sur les populations civiles, entre autres le blocus total décidé immédiatement par le gouvernement israélien sur l'approvisionnement en biens essentiels. De même, il convient de condamner les attaques aériennes sur des objectifs civils comme des lieux de culte, des hôpitaux, des écoles. Israël s'en défend, affirmant que ces lieux cachent des installations militaires. Le fait que des édifices des Nations unies, d'ONG, voire d'Etats tiers comme la France, aient été touchés, invalide quelque peu cette argumentation. Il appartiendra à la Cour pénale internationale de faire la lumière, à terme, sur ce point.

Lire aussi :  [Guerre Israël-Hamas : les Etats-Unis et Israël isolés à l'Assemblée générale de l'ONU](#)



Le bilan de six semaines de combats dans la bande de Gaza est effectivement accablant : plus de 13 000 morts, essentiellement des civils, dont 5 300 enfants ; la moitié du patrimoine immobilier de l'enclave détruit.

Israël, sous le vocable de « guerre totale », développe une stratégie punitive aussi brutale que vaine, et de plus en plus contestée. « *Eradiquer le Hamas* » relève plus du slogan que d'un objectif réaliste. En 2006, Israël avait déjà proclamé qu'il voulait « *éradiquer le Hezbollah* », avec le succès que l'on sait.

Réfléchir au « jour d'après »

Une telle stratégie est illusoire. Le Hamas, qui a déjà été visé par cinq campagnes militaires meurtrières, renaîtra inmanquablement. L'armée ne pourra pas venir à bout d'une mouvance soutenue par une grande partie de la population palestinienne, à Gaza comme en Cisjordanie, face à une Autorité palestinienne disqualifiée. Emanation des Frères musulmans, le Hamas, qui dispose de bases arrière dans le monde arabo-musulman, n'aura aucun mal à recruter de nouveaux combattants parmi des jeunes sans espoir, et à reconstituer son stock d'armement. Il restera un acteur incontournable.

Lire aussi :  [Comment le Hamas a imposé son hégémonie sur le mouvement national palestinien](#)



Il convient, dès maintenant, de réfléchir au « jour d'après ». Le règlement de la guerre à Gaza passe par une solution politique de la question palestinienne sur la base du droit international.

La solution à deux Etats est devenue de plus en plus difficile à bâtir. Son assise possible s'est réduite comme peau de chagrin du fait de l'annexion du grand Jérusalem et de l'encouragement à la construction de colonies juives en Cisjordanie, qui regroupent maintenant près de 500 000 habitants. Cette solution vaut toutefois d'être tentée.

Lire aussi le reportage :  [La Cisjordanie, le chaudron qui menace d'exploser](#)



La solution à un seul Etat binational, évoquée avant même le 7 octobre, reprend de l'actualité. Mais le dilemme est toujours le même. Soit Israël, Etat par essence démocratique, accepte le principe de l'égalité des droits, avec le risque de perdre la majorité pour la population juive, actuellement à égalité avec la population arabe sur le territoire de la Palestine historique ; soit Israël refuse un tel principe, perd une part essentielle de son âme et s'expose à une accusation d'apartheid.

Cohabitation nécessaire

Une mise en garde devrait être vigoureusement exprimée à l'égard de toute tentation de transfert de population vers les pays voisins, qui ne peut qu'être assimilée à un nettoyage ethnique inacceptable et qui, en toute hypothèse, ne saurait régler le problème de la sécurité d'Israël. La volonté de « détruire » l'Etat d'Israël est également inacceptable.

Il est clair que, après ce choc traumatique subi de part et d'autre, et cette « guerre totale » condamnée à échouer, la sécurité d'Israël ne peut être assurée que par le juste règlement de la question palestinienne et l'affirmation de droits égaux entre deux populations qui doivent cohabiter.

Lire aussi l'analyse :  [Guerre Israël-Hamas : l'impossible refoulement de la question palestinienne](#)



Un renouvellement des classes politiques va s'opérer de part et d'autre, tant celles qui sont en place actuellement ont perdu de leur légitimité. Du côté palestinien, des élections devront, dès que possible, être organisées et associer toutes les forces politiques en présence.

Un fort engagement de la communauté internationale, notamment des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et des pays arabes, est indispensable. La France, qui a perdu beaucoup de sa crédibilité au Moyen-Orient et a vu son image se dégrader fortement dans le monde arabo-musulman, doit y prendre part. Encore faudrait-il qu'elle mène une politique équilibrée, cohérente et indépendante des pressions extérieures. Or, malgré un certain rééquilibrage, ce n'est pas ainsi que celle-ci est perçue par de nombreux pays et par l'opinion publique. Cette politique demande du courage et de la lucidité, par-delà les réactions émotionnelles que suscite cette « guerre totale ».

q **Liste des signataires : Yves Aubin de la Messuzière**, ancien ambassadeur, ancien directeur Afrique du Nord - Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères (MAE); **Charles-Henri d'Aragon**, ancien ambassadeur ; **Denis Bauchard**, ancien ambassadeur, ancien directeur Afrique du Nord - Moyen-Orient au MAE, ancien président de l'Institut du monde arabe ; **Jean-Claude Cousseran**, ancien ambassadeur, ancien directeur Afrique du Nord - Moyen-Orient au MAE, ancien directeur général de la DGSE ; **Serge Degallaix**, ancien ambassadeur ; **Didier Destremau**, ancien ambassadeur ; **Yves Doutriaux**, ancien ambassadeur, conseiller d'Etat honoraire ; **Jean Felix-Paganon**, ancien ambassadeur, ancien directeur Afrique du Nord - Moyen-Orient au MAE, ancien directeur des Nations unies ; **Michel Foucher**, ancien ambassadeur, ancien directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du MAE ; **Patrick Gautrat**, ancien ambassadeur ; **Stéphane Gompertz**, ancien ambassadeur, ancien directeur Afrique au MAE ; **Stanislas de Laboulaye**, ancien ambassadeur, ancien directeur général des affaires politiques et de sécurité au MAE ; **Bernard Miyet**, ancien ambassadeur, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies ; **Nicolas Normand**, ancien ambassadeur ; **Alain Remy**, ancien consul général à Jérusalem, ancien ambassadeur ; **Hadelin de La Tour du Pin**, ancien ambassadeur ; **Pierre-Jean Vandoorne**, ancien ambassadeur ; **Nada Yafi**, ancienne ambassadrice.

Collectif

Le Monde Mémorable

Découvrir



Le génie Chaplin

Personnalités, événements historiques, société... Testez votre culture générale

La fabrique de la loi

Boostez votre mémoire minutes par jour

Partenaires